



INFOS.....

Bulletin d'Informations Municipales

n° 19 juillet 2017



Le mot du Maire

Bonjour à tous,

Notre été 2017 arrive, avec des manifestations climatiques bien changeantes et des températures un peu extrêmes, auxquelles nous devrons sûrement nous habituer au niveau du climat. Pensons-y !!! Souhaitons-nous quand même un bon été.

Au niveau municipal, c'est l'aboutissement de plusieurs projets :

- l'achèvement des travaux de réfection, d'isolation, d'accessibilité de la salle communale.*
- l'électrification de la serre est en cours, prise en charge financièrement par la mairie, les associations loisirs et découvertes et les chasseurs.*

Cette année sera marquée par un projet phare : l'aménagement du cœur de village, porté par le grand Figeac. Les travaux doivent commencer à l'automne. Nous aurons l'occasion de vous présenter ce projet lors d'une réunion publique le 10 juillet, en présence des maitres d'œuvre, à la salle communale.

Nous avons appris une très bonne nouvelle pour notre territoire: le parc régional des causses du Quercy vient d'obtenir le label GEOPARC mondial de l'UNESCO pour son patrimoine géologique remarquable.

Auparavant, le parc a obtenu le concours pôle de pleine nature en vallée du Célé. Cela concerne des moyens financiers Européens pour développer des projets de développement sportif, touristiques, culturels....Saluons la compétence, la motivation de l'équipe du parc des causses du Quercy.

Je souhaite à tous un été très animé, plein de belles rencontres et de bons moments où tout le monde se retrouve!

Bel été à tous.

Amicalement.

Monique Delfour



Tel. Fax Mairie : 05 65 40 64 64
Email : mairiesaintsulpice46@orange.fr
Secrétariat ouvert le lundi (9h à 12h et 14h30 à 17h) et le jeudi (9h à 12h)



Voirie

Compte tenu de l'enveloppe budgétaire allouée en 2016 à la réfection de la voirie (2km²60 pour un coût 38 377 €), il n'y aura pas de goudronnage de voies communales en 2017. Les portions les plus endommagées ont bénéficié d'un « bouchage de trous » au moyen de 7 tonnes d'enrobé : opération réalisée par les élus le 10 avril, suivie d'un passage de rouleau par un agent du Grand Figéac.

Parallèlement, toute la voirie communale a bénéficié d'un balayage, et des saignées ont été réalisées sur les bas-côtés pour favoriser l'écoulement des eaux pluviales.

Les platanes de la place de l'Eglise ont été élagués, et les chemins communaux qui le nécessitaient ont bénéficié d'un fauchage.

Travaux

Les électeurs de Saint-Sulpice ont pu apprécier de visu les travaux en cours de réalisation à la salle polyvalente (pour ceux de nos lecteurs qui ne l'auraient pas vue récemment, voici un petit rappel des travaux effectués :

- * Le toit a été refait pour moitié (côté nord),
- * Les menuiseries (portes et fenêtres) ont été remplacées,
- * L'isolation du toit a été réalisée selon les préconisations du plan TEP-CV (territoire à énergie positive pour la croissance verte) ; les peintures murales et des poutres sont en cours,
- * L'électricité a été refaite,
- * Le système de chauffage par aérothermie est installé,
- * A l'extérieur, l'escalier a été supprimé et la rampe d'accès a été élargie. Une murette a été construite, côté route. Les toilettes attenantes ont été rebâties et agrandies.

Reste à réaliser l'isolation du plafond du sous-sol (garage et cuisine), et l'achèvement des toilettes (pose de la porte, carrelage mural et pose des sanitaires).



Info: c'est nouveau... Signal Réseaux Orange

Les collectivités peuvent bénéficier d'une interface digitale interactive qui doit permettre aux élus de mieux gérer les dommages réseaux.

Tout dysfonctionnement doit être communiqué à la Mairie qui pourra faire le signalement du problème qui sera localisé, et suivre la prise en charge du dommage.

Ecole

Le projet de restructuration des écoles se poursuit par actuellement l'évaluation concrète des possibilités.

Souhaitons que perdure notre offre scolaire, qui permet aux enfants de vivre dans un territoire plein de richesses, qui sont souvent des supports pédagogiques, des thèmes de travaux qui se terminent par une sortie au musée. Ex : les reptiles, les amphibiens, mais aussi la découverte par la culture (le théâtre à Cahors, le cinéma).

Des tablettes numériques ont été achetées sur toutes les écoles, subventionnées à 80%.
5 tablettes ont été fournies à la maternelle.

Le décret gouvernemental relatif aux dérogations de l'organisation de la semaine scolaire est paru. Le conseil d'école propose conjointement avec les Mairies du RPI de revenir à la semaine scolaire sur 4 jours au lieu de 4 jours et demi.

Cette décision est argumentée par une majorité de Parents (une enquête a été faite), par les enseignants qui constatent la fatigue des enfants. Cependant cela nécessite une validation par l'Inspecteur d'Académie pour que ce soit appliqué.

Pour les communes cela représenterait une moindre charge dans la mesure où il n'y aurait plus les activités périscolaires : charges autant dans l'organisation que dans le coût. Les garderies matin, midi et soir restent cependant un temps périscolaire.

L'effectif du RPI à la rentrée est de 51 élèves.

Journée Communale

Le samedi 29 avril, Saint-Sulpice s'est donné un « coup de propre » grâce au travail bénévole d'une trentaine de volontaires ; partout dans le village on n'entendait que débroussailleuses, tronçonneuses, perceuses, tracteurs...

Au programme : une opération débroussaillage du bourg, des travers en dessus et au-dessous de l'école, du Coustalou, de la côte de Galipou, de la Rampe, de l'aire de baignade, mais aussi de la place de la croix du Mas de Castel...une opération désherbage du cimetière et du massif de la place de l'Eglise...une opération de pose de castine dans les chemins les plus dégradés...la pose des plaques de rues...la pose des extincteurs à l'école et dans l'église...

Encore une matinée bien remplie qui s'est clôturée par le traditionnel pique-nique partagé à la Serre. Encore merci à tous, et merci aussi à ceux qui, indisponibles ce jour-là, ont réalisé leur acte citoyen d'entretien du village, avant ou après cette date.

Carte Communale

Ce document d'urbanisme, mis à l'étude dès 2014, suit son cours.

Durant ces derniers mois, plusieurs réunions de travail réunissant les élus de la commune, les représentants du Grand Figeac et des services de l'Etat, et l'urbaniste en charge du dossier ont eu lieu. Celles-ci ont permis de finaliser le choix des secteurs constructibles. Nous vous rappelons également que la carte communale doit être en parfaite adéquation avec les documents supra-communaux tels que le SCOT du Grand Figeac.

Dans les prochaines semaines, notre dossier va être étudié par les différents services de l'Etat et sera ensuite à votre disposition lors de l'enquête publique qui devrait avoir lieu au courant de l'année, période durant laquelle vous pourrez prendre connaissance du dossier et nous faire part de vos observations.

Nous espérons que ce dossier permettra à notre Commune de se développer en accueillant de nouvelles familles.

Taux d'imposition 2017

- Taxe d'habitation : + 1%
- Taxe foncière (bâti) : + 1%
- Taxe foncière (non bâti) : + 1%



Budget Communal

Vote du compte administratif 2016 :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés		34 859,34	- 208,54	
Opérations de l'exercice	123 218,01	129 004,55	35 678,88	16 934,43
TOTAUX	123 218,01	163 863,89	24 976,70	16 934,43
Résultats de 2016		34 907,34	- 18 744,45	
Résultats cumulés		40 645,88	- 18952,99	
Restes à réaliser			2 338,00	5 481,00

Budget Primitif 2017 :

DEPENSES FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général: **36 675,89 €**
 Charges de personnel : **57 948,00 €**
 Participations : **13 680,00 €**
 Autres charges : **27 960 €**
 Charges financières : **1 392,00 €**
 Charges exceptionnelles: **269,00 €**
 Virement à la section d'investissement : **14 271,00 €**

TOTAL : 152 195,89 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Résultat reporté : **24 835,89 €**
 Remboursements de salaires : **26 000 €**
 Produits des services : **6060,00 €**
 Impôts et taxes : **34 500,00**
 Dotations : **44 800,00 €**
 Autres produits : **13 000,00 €**
 Produits exceptionnels: **3 000 €**

TOTAL : 152 195,89 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Déficit reporté : **15 809,99 €**
 Travaux cimetièrre : **terminés**
 Elaboration carte communale : **2 338 €**
 "Coeur de village" : **100 000 €**
 Rénovation salle communale : **55 000 €**
 Remboursement d'emprunts : **13 502 €**

TOTAL: 186 649,99 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

FCTVA : **1 600 €**
 Subventions : **41 469 €**
 Réalisation d'emprunts: **113 500 €**
 Excédents de fonctionnement capitalisés: **15 809 €**
 virement de la section de fonctionnement : **14 271 €**

TOTAL: 186 649,99 €

Piscine

Heures d'ouverture : * du 01/07 au 07/07

13h30 - 15h30 pour les écoles

16h30 - 18h30 pour le public

* du 08/07 au 31/08

13h30 - 19h15 du lundi au samedi

14h30 - 19h15 le dimanche



Pour les cours de natation: voir avec le Maître nageur.

Les cours d'aquagym auront lieu du lundi au vendredi de 12h30 à 13h15.

Des travaux d'accessibilité de la piscine et des toilettes sont programmés à l'automne par le grand Figeac dans le sanitaire du camping qui jouxte la piscine.

Les tarifs sont les suivants:

- adultes (+ de 16 ans): 2€50 l'unité / carnet de 10 entrées: 23€.
- Enfants (7 à 16 ans): 1€50 l'unité / carnet de 10 entrées: 13€.
- Gratuit pour les enfants de - de 7 ans, obligatoirement accompagnés d'un adulte, dans l'eau et hors de l'eau.

Environnement

Une borne textile a été installée en bordure de la D41, à côté des containers semi-enterrés. N'hésitez pas à y déposer tous vos textiles usagés : une information très précise y est indiquée quant à ses conditions d'utilisation.



Le composteur de l'école maternelle a été « ouvert » en présence de Mme Pia Eon (du Syded), à la grande satisfaction des enfants qui ont pu se rendre compte de la transformation de leurs déchets, et de la multitude de larves et d'insectes contenue dans leur compost. Nul doute qu'ils en auront parlé à leurs parents et qu'ils se feront les ambassadeurs d'un environnement plus respecté.

Quand le manque de civisme des uns oblige les autres à réparer leurs erreurs : il y a quelques mois, c'était un séchoir à linge cassé, une étagère métallique, un reste de jeu d'enfant...déposés derrière l'église ; et dernièrement, c'était plusieurs seaux de terre déversés devant les containers, ou des déchets non recyclables déposés dans des containers verts de la croix de Cipièrre, et cela alors que l'information ne peut être plus claire...



Tous les encombrants doivent être déposés en déchetterie

* la déchetterie de Cajarc est ouverte le mardi et le samedi de 9h à 12h et le mercredi, jeudi et vendredi de 14 h à 18h (elle est fermée le lundi).

* la déchetterie de Livernon est ouverte le lundi et le mardi de 14h à 18h, le mercredi et le vendredi de 9h à 12h et le samedi de 14h à 17h (elle est fermée le jeudi).

Nous rappelons que la décharge de déchets verts, située sur un terrain privé, est interdite en bordure de la D41 (au rocher de Furat).

Est interdit également l'abandon, le dépôt d'ordures, de déchets ou tout produit de nature à nuire à la qualité de l'air, de l'eau, du sol en dehors des lieux prévus à cet effet (code de l'environnement).

Saint-Sulpice et la trame verte et bleue

Dans un précédent bulletin, nous vous annoncions que la commune de Saint-Sulpice avait été retenue parmi les communes du Parc pour être commune pilote en faveur de la préservation de la trame verte et bleue.

4 réunions de travail ont permis de définir des objectifs certes modestes, mais concrets, qui nous l'espérons permettront une sensibilisation des habitants à ce problème et réuniront un maximum de volontaires quand viendra le moment de passer à l'action ; nous souhaitons faire de ces ateliers des moments d'échanges, de rencontres, et y associer le plus possible les enfants du village.

Nous avons défini 3 projets :

- * l'achat et l'installation de nichoirs à hirondelles dans le bourg (car il n'y a plus de granges où elles puissent faire naturellement leur nid).
- * La restauration d'une zone de ripisylve sur les berges du Célé.
- * La poursuite de la sensibilisation des habitants à la protection du ciel nocturne, en mettant notamment en place des ateliers d'initiation à l'astronomie.

Nous recevons pour ce faire un financement de 1500 € (la participation financière de la commune étant de 100 €).

Défibrillateur

Suite à l'arrêt cardiaque d'un habitant de Saint-Sulpice, l'équipe municipale a décidé de doter la salle des Fêtes d'un défibrillateur. Celui-ci sera à disposition de toute personne de passage ou résident dans le besoin.

Une information sera faite par les pompiers dès son installation ; et par la suite, une formation aux premiers secours sera mise en place.

Pour info : pendant la période d'ouverture de la piscine, un défibrillateur est disponible pendant les heures d'ouverture : lundi au samedi de 13h30 à 19h15 et dimanche de 14h30 à 19h30.

Conventions pour La Serre (Peytobi)

Une convention tripartite lie la commune, l'association Loisirs et Découvertes à Saint-Sulpice et l'association de propriétaires et chasseurs de Saint-Sulpice.

Comme dans toutes les collectivités, une convention d'utilisation doit être signée entre la Mairie, représentée par le comité de gestion composé de 2 élus (non adhérents des associations) et de 2 représentants de chaque association (non élus), et tout utilisateur, habitant de la commune, qui veut y organiser une fête privée.

Site Internet

La commune de Saint-Sulpice vient de se doter d'un nouvel outil de communication; dès à présent, vous pouvez consulter son tout nouveau site internet. Vous pouvez y accéder en tapant www.saint-sulpice46.fr dans votre moteur de recherche. Il en est encore à ses débuts, soyez indulgents, mais vous y trouverez quelques infos qui pourront vous intéresser. Nous demandons à tous les acteurs économiques du village de faire parvenir à la mairie toutes les infos qu'ils voudraient y voir figurer.

Des Aides pour la réhabilitation des logements anciens

Dans le cadre de l'opération « habiter le Grand Figeac », il s'agit d'un programme d'intérêt général (PIG) d'amélioration de l'habitat, débuté en 2016 et qui se poursuivra jusqu'en 2018 sur l'ensemble des communes de la communauté des communes.

L'objectif est de mobiliser des financements publics pour des travaux dans des logements dégradés et insalubres, des travaux d'adaptation des logements au handicap pour permettre un maintien à domicile, des travaux d'économie d'énergie. Ces aides sont versées par l'Agence nationale de l'habitat (Anah), le Conseil Départemental du Lot, le Grand Figeac et la Région d'Occitanie. Cela permet aux propriétaires aux revenus modestes de bénéficier de subventions afin de réaliser des travaux.

Pour savoir si vos projets de rénovation d'habitat ancien, que vous soyez propriétaire occupant ou bailleur, peuvent prétendre à une aide au financement dans le cadre de ce Programme d'Intérêt Général, vous pouvez vous adresser à :

Angélique Chaussadas
SOLIHA Lot/ solidaires pour l'habitat
64, Bd Gambetta 46000 CAHORS
05.65.35.81.39 a.chaussadas@solihha.fr

- Elle vous informera gratuitement sur les dispositifs d'aide,
- Elle étudiera la recevabilité de vos projets,
- Elle vérifiera la nature des travaux éligibles au programme et les subventions mobilisables selon la réglementation en vigueur,
- Elle vous conseillera et vous assistera dans le montage des dossiers de demandes de subventions et d'achèvement de procédure.

Elle tient une permanence à Cajarc (salle des associations) le 3^o mercredi de chaque mois de 10h à 12h (soit le 19.07-16.08-20.09-18.10-15.11) et le 20.12 (de 14h15 à 16h15).

La parole aux Associations

→ L'association de Chasse

Le bilan cynégétique de la saison écoulée est très contrasté. La population de cervidés est toujours en augmentation ; sur notre territoire nous avons prélevé 15 chevreuils et 3 cerfs. Malgré des dégâts occasionnés en début de saison, 26 sangliers ont été abattus alors que l'année précédente une quarantaine de sangliers avaient été tués.

Alors que les vols de palombes migrant vers le sud deviennent de plus en plus rares, essentiellement dû au changement de couloir migratoire, les bécassiers quand à eux ont connu une bonne saison.

Le petit gibier sédentaire voit sa population diminuer d'année en année. Si nous ne faisons rien pour le maintien des milieux naturels, des zones humides, des haies, de la biodiversité, et sur la régulation des prédateurs, nous allons voir disparaître de nombreuses espèces de la faune sauvage dans les prochaines décennies.

En fin de saison la société a organisé 2 repas, le 9 avril réservé aux habitants du village, où nous avons pu déguster un délicieux sanglier farci cuit au four, et le 22 avril la traditionnelle soirée fritons qui a connu son succès habituel.

Actuellement les cotisations des adhérents permettent quasiment d'équilibrer le budget de fonctionnement qui est environ de 500€ (adhésion FDC , bracelets cervidés, assurance). Depuis 2009, début de la construction de la serre, la quasi totalité des bénéfices provenant des différents repas ont servi à l'achat de matériaux pour les travaux, ce qui représente un montant total avoisinant les 12 000 €.

→ L'APE (Association des Parents d'Elèves)

Comme chaque année nous avons organisé le quine des écoles. C'était le 25 mars à la salle des fêtes de St Chels. Merci à toutes les personnes présentes ce soir là.

L'argent récolté a permis d'offrir à tous les enfants du RPI une chasse à l'œuf géante au camping de Brengues le 17 avril.

Nous avons aussi pu organiser une sortie à Walibi ouverte à tous les enfants du RPI ainsi qu'à leurs frères et sœurs. L'APE a pris en charge le transport en bus et fait bénéficier les familles d'un tarif très intéressant. Chacun a pu faire ce qu'il voulait tout au long de la journée et nous nous sommes tous réunis pour partager le repas du midi.



Malgré la pluie la fête des écoles s'est déroulée le vendredi 30 juin à la serre. Les enfants nous ont offert un spectacle fait de chants pour les maternelles, de théâtre pour l'école de Brengues, et un tour du monde express des danses pour Marcihac. Félicitations à tous les enfants pour ce magnifique spectacle. L'APE a ensuite proposé des pizzas faites par Jean-Luc et Marie Mariel. Chacun a pu choisir de les manger sur place ou de les emporter au vu de la météo...



Pour finir les enfants des 3 écoles sont allés à Reptiland le 6 juillet pour clore leur année scolaire. Ainsi s'achève l'année scolaire. Passez de bonnes vacances et à l'année prochaine.

—> Loisirs & Découvertes à Saint-Sulpice

* 3 parcours de randonnées ont été balisés ce printemps: au départ de la place de l'Eglise, suivez les petits bonhommes bleus, oranges ou verts...le panneau descriptif de ces balades, réalisé en dibond (composite d'aluminium) est en commande et remplacera bientôt le vieux panneau de bois en face de la mairie.

* Des panneaux, également en dibond, ont été apposés de façon pérenne sur les façades des points remarquables du bourg.

* Un grand merci à tous ceux, qui malgré une météo peu clémente, sont venus passer la journée au marché aux fleurs. Les lauréats du concours des maisons fleuries ont été récompensés ce jour-là. Tentez votre chance pour le concours 2017...



* Prochainement, nous vous attendons nombreux le 30 juillet pour la brocante/vide-grenier, avec toujours une petite restauration rapide le midi, et innovation: un apéro dînatoire « tapas » le soir, avant la grande nuit des étoiles où Guy Thorat, Michel Marchand et Alain Viard nous feront partager leur passion pour le ciel et les étoiles...

* le 12 septembre à 20h30: ce sont nos jeunes amis britanniques de l'académie royale de Londres qui viendront cette année encore se produire à l'église.

* le 30 septembre, nous vous convions à une soirée choucroute, et le 4 novembre ce sera la traditionnelle soirée stockfish, avant l'après-midi intergénérationnelle de fin décembre.

Merci à vous tous d'être fidèles à ces rendez-vous de convivialité.

Bon été 2017 à toutes et à tous

Comité de rédaction : Monique Delfour - Ségolène Francoual - Claude Pégourie - Colette Viard. Mise en page : Colette Viard. Responsable de la publication : Monique Delfour